JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS

N° 440



SOMMAIRE

* Avis d'appel à concurrence
(Page 2)

* Procès Verbal d'ouverture
(Page 28)

* Procès verbal d'attribution - Résultats d'évaluation
(Page 29)

* Avis d'attribution définitive
(Page 34)

+

Parution du 06 janvier 2025

REPUBLIQUE DU BENIN



Chers lecteurs,

C'est avec une immense fierté que je vous présente le nouveau visage du Journal des Marchés Publics, désormais en ligne, porteur d'une vision révolutionnaire dans la manière dont nous communiquons et partageons l'information. Notre engagement envers l'innovation ne se limite pas à la simple numérisation, mais s'étend à des améliorations tangibles pour vous, nos précieux lecteurs.

Désormais, bénéficiez d'une rapidité de publication accrue, avec des mises à jour deux fois par semaine, chaque lundi et jeudi. Cette fréquence accrue garantit une information constamment actualisée, vous tenant au courant des derniers développements dans le monde des marchés publics. Nous avons repensé le processus de soumission pour le rendre plus facile que jamais. Les récits sont désormais simples à soumettre, favorisant une participation plus large et diverse.

De plus, nous avons créé un espace dédié pour les autorités contractantes, simplifiant leur suivi des publications et renforçant la transparence dans le processus. Cette évolution vers une plateforme numérique n'est pas simplement un changement de support, mais une transformation complète de la façon dont nous vous servons l'information. Vos retours et suggestions sont essentiels, car nous aspirons à évoluer en tandem avec vos besoins.

Rejoignez-nous dans cette nouvelle ère de connectivité, de simplicité et d'efficacité. Ensemble, bâtissons un avenir où les marchés publics sont accessibles, dynamiques et éclairés.

Merci de faire partie de cette révolution.

Cordialement,

Mme ALI YERIMA CHERIFATOU

La Directrice Nationale de Contrôle des Marchés Publics



Rubrique

Avis d'appel à concurrence

REPUBLIQUE DU BENIN
FRATERNITÉ-JUSTICE-TRAVAIL
****
MINISTERE DE LA DECENTRALISATION
ET
DE LA GOUVERNANCE LOCALE

DEPARTEMENT DE L'ALIBORI
****
COMMUNE DE KANDI
MAIRIE

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

AUTORITE CONTRACTANTE : *COMMUNE DE KANDI*

Objet : Construction de l'ouvrage de franchissement reliant les arrondissements de SAM et de SONSORO.

Référence SIGMAP : T_DST_93255 / 2024

Avis N° : 54/025/MKDI/SE/PRMP/CCMP/SPRMP/2024 du 27 Décembre 2024

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National, T_DST_93255.

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de *la Commune de Kandi* publié sur le portail web des marchés publics du Bénin, le *02 / 04 / 2024 et actualisé le 14/ 11/ 2024.*

2. La *Commune de Kandi a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget gestion 2024,* des fonds de l'Etat à travers la subvention FADeC NON AFFECTE, afin de financer *la réalisation de quelques infrastructures hydrauliques* et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de *construction de l'ouvrage de franchissement reliant les arrondissements de SAM et de SONSORO.*

3. La *Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Kandi* sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux objet dudit marché, constitué en lot unique.
Aucune variante technique ne pourra être prise en considération. Par contre, les variantes pour délai d'exécution sont prises en compte à travers un ajustement aux fins de comparaison des offres, conformément au taux fixé dans le présent dossier d'appel d'offres.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

➢ <u>*Capacité technique et expériences*</u> :

- Etre une entreprise inscrite au registre de commerce et à jour vis-à-vis de la législation en vigueur en matière de commande publique ;
- Etre une entreprise ou groupement solidaire d'entreprises exerçant, entre autres, dans le secteur des BTP, justifié par le registre de commerce, les statuts ;
- Justifier avoir réalisé en tant qu'entrepreneur ou sous-traitant au moins deux (02) marchés de nature et de volume similaires au cours des trois (03) dernières années (2023, 2022 et 2021) et de l'année en cours (*construction d'ouvrages de franchissement ou tout autre ouvrage ayant les mêmes caractéristiques, envergures et complexités comparables dont chacun d'un montant au moins égal à **115 000 000** F CFA TTC. A ce sujet, il faut fournir au moins deux (02) attestations de bonne fin d'exécution ou procès-verbaux de réception provisoire ou définitive sans réserve légalisées avec copie légalisée de la page de garde, la page comportant le montant et la page de signature des contrats y relatifs*).

- Disposer en propriété ou en location avec preuves du matériel minimum nécessaire à mettre en œuvre pour l'exécution des travaux. Il s'agit notamment de :

- Un (01) camion benne ;
- Un (01) camion-citerne ou cuve à eau ou tank ;
- Un (01) véhicule de liaison ;
- Deux (02) bétonnières ;
- Deux (02) vibreurs ;
- Deux (02) compacteurs ;
- Un (01) bulldozer ;
- Une (01) niveleuse ;
- Une (01) pelle mécanique ;
- Un ensemble de panneaux de coffrage métallique ;
- Un ensemble échafaudage métallique ;
- Ensemble de matériel topographique (Niveau ou théodolite et leurs accessoires, mire etc) ;
- Ensemble d'équipements de protection et de sécurité (cache nez, chaussures adaptées, gants, casques de chantier, boîte à pharmacie, les gilets) ;
- Ensemble d'équipements d'hygiène (dispositif de lavage des mains, fourniture d'eau potable etc); et
- Ensemble de lots de petits outillages (pelles, pioches, brouettes, marteaux, etc).

- Disposer d'un personnel technique qualifié nécessaire et disponible pour l'exécution des travaux (CV + diplôme légalisé accompagné des équivalences ou authenticités pour les diplômes délivrés à l'étranger + Carte d'Identité légalisée + preuves des expériences et de disponibilité en original ou copies légalisées). Il s'agit notamment de :

- *Un (01) Directeur technique* : Ingénieur de Conception en Génie civil de niveau Master (BAC+5) au moins, avec huit (08) années d'expérience générale et ayant conduit au moins deux (02) marchés similaires ;
- *Un (01) Conducteur des travaux* : Technicien supérieur en Génie civil de niveau de licence professionnelle (BAC+3) au moins, avec sept (07) années d'expérience générale et ayant conduit au moins deux (02) marchés similaires ;
- *Un (01) Chef chantier* : Technicien supérieur en Génie civil de niveau de licence professionnelle (BAC+3) au moins, avec cinq (05) années d'expérience générale et ayant conduit au moins deux (02) marchés similaires ;
- *Un (01) Chef d'équipe topographique* : Technicien supérieur en Topographie de niveau de licence professionnelle (BAC+3) au moins, avec cinq (05) années d'expérience générale et ayant conduit au moins deux (02) marchés similaires ;
- *Un (01) Spécialiste des questions environnementales* : Technicien supérieur en Génie environnement de niveau de licence professionnelle (BAC+3) au moins ou diplôme équivalent, avec cinq (05) années d'expérience générale et ayant conduit au moins deux (02) marchés similaires.

➢ <u>*Capacité financière*</u> :

- Avoir réalisé au cours des trois dernières années (2023, 2022 et 2021) un chiffre d'affaires moyen des activités supérieur ou égal à **cent cinquante millions (150 000 000) F CFA.** *Ce chiffre d'affaires doit être justifié par les états financiers (quinze premières pages) des trois dernières années (2023, 2022 et 2021), présentés par un comptable employé de l'entreprise, attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) et portant la mention DGI. La page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la Direction Générale des Impôts (DGI) doivent être en original ou en copie légalisée.*

- Avoir la possibilité d'accès à des financements, auprès d'une institution agrée, tels que des avoirs liquides ou lignes de crédit, autre que l'avance de démarrage éventuelle à hauteur de **trente cinq millions (35 000 000) F CFA** ;
- Satisfaire aux autres conditions de qualification contenues dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

➢ *Capacité technique et expériences* :

- Etre une entreprise inscrite au registre de commerce et à jour vis-à-vis de la législation en vigueur en matière de commande publique ;
- Etre une entreprise ou groupement solidaire d'entreprises exerçant, entre autres, dans le secteur des BTP, justifié par le registre de commerce, les statuts ;
- Disposer en propriété ou en location avec preuves du matériel minimum nécessaire à mettre en œuvre pour l'exécution des travaux. Il s'agit notamment de :

- Un (01) camion benne ;
- Un (01) camion-citerne ou cuve à eau ou tank ;
- Un (01) véhicule de liaison ;
- Deux (02) bétonnières ;
- Deux (02) vibreurs ;
- Deux (02) compacteurs ;
- Un (01) bulldozer ;
- Une (01) niveleuse ;
- Une (01) pelle mécanique ;
- Un ensemble de panneaux de coffrage métallique ;
- Un ensemble échafaudage métallique ;
- Ensemble de matériel topographique (Niveau ou théodolite et leurs accessoires, mire etc) ;
- Ensemble d'équipements de protection et de sécurité (cache nez, chaussures adaptées, gants, casques de chantier, boîte à pharmacie, les gilets) ;
- Ensemble d'équipements d'hygiène (dispositif de lavage des mains, fourniture d'eau potable etc); et
- Ensemble de lots de petits outillages (pelles, pioches, brouettes, marteaux, etc).

- Disposer d'un personnel technique qualifié nécessaire et disponible pour l'exécution des travaux (CV + diplôme légalisé accompagné des équivalences ou authenticités pour les diplômes délivrés à l'étranger + Carte d'Identité légalisée + preuves des expériences et de disponibilité en original ou copies légalisées). Il s'agit notamment de :

- *Un (01) Directeur technique* : Ingénieur de Conception en Génie civil de niveau Master (BAC+5) au moins, avec dix (10) années d'expérience générale et ayant conduit au moins quatre (04) marchés similaires ;
- *Un (01) Conducteur des travaux* : Technicien supérieur en génie civil de niveau de licence professionnelle (BAC+3) au moins, avec dix (10) années d'expérience générale et ayant conduit au moins quatre (04) marchés similaires ;
- *Un (01) Chef chantier* : Technicien supérieur en génie civil de niveau de licence professionnelle (BAC+3) au moins, avec huit (08) années d'expérience générale et ayant conduit au moins quatre (04) marchés similaires ;
- *Un (01) Chef d'équipe topographique* : Technicien supérieur en Topographie de niveau de licence professionnelle (BAC+3) au moins, avec huit (08) années d'expérience générale et ayant conduit au moins quatre (04) marchés similaires ;

- *Un (01) Spécialiste des questions environnementales* : Technicien supérieur en Génie environnement de niveau de licence professionnelle (BAC+3) au moins ou diplôme équivalent, avec huit (08) années d'expérience générale et ayant conduit au moins quatre (04) marchés similaires ;

➢ *Capacité financière* :

- Fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence qui doivent être attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) et portés la mention DGI ;
- Avoir la possibilité d'accès à des financements, auprès d'une institution agrée, tels que des avoirs liquides ou lignes de crédit, autre que l'avance de démarrage éventuelle à hauteur de **trente cinq millions (35 000 000) F CFA** ;
- Fournir la preuve de l'assurance des risques professionnels d'un montant de *cent dix millions (110 000 000) F CFA* reconductible automatiquement sur la période d'exécution des travaux ;
- Satisfaire aux autres conditions de qualification contenues dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de **cinq (05) mois.** *Toutefois, des délais d'exécution compris entre cinq (05) mois et sept (07) mois sont acceptables et feront l'objet d'ajustement aux fins d'évaluation. Toute offre proposant de délai au-delà de sept (07) mois est considérée non conforme.*

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à *la Mairie de Kandi* auprès de ***OGBON Mohamed***, *Personne Responsable des Marchés Publics, Email :* ***prmpkandi@gmail.com*** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au *Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Kandi sis au rez-de-chaussée du bloc principal de l'hôtel de ville, Tél : 69 36 70 82 / 96 48 73 07* de 08h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 tous les jours ouvrables.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du Mardi 07 Janvier 2025..... Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au *Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Kandi sis au rez-de-chaussée du bloc principal de l'hôtel de ville.* Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par *la poste*. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF (*fichier unique suivant l'ordre chronologique des pages de l'offre originale ou bien un dossier unique comportant des fichiers ordonnés lisible et accessible conformément à l'offre originale)*, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : *Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Kandi sis au rez-de-chaussée du bloc principal*

de l'hôtel de ville au plus tard le Mercredi 29 Janvier 2025 **à 10 heures 00 (Heure locale). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : *Salle d'ouverture des offres de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Kandi*, le Mercredi 29 Janvier 2025 **à 10 heures 30 mn (Heure locale).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission *(chèque ordinaire encaissable sur la durée de validité de l'offre ; garantie bancaire ou d'une institution financière)*, d'un montant d'**un million quinze mille quatre cent quatre vingt onze (1 015 491) F CFA**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *cent vingt (120) jours calendaires* à compter de la date limite de soumission.

COMPTABLE BON A LANCER

Fait à Kandi, le 27 Décembre 2024

La Personne Responsable des Marchés Publics,

DEPARTEMENT DE L'ALIBORI * Personne Responsable des Marchés Publics * COMMUNE DE KANDI

Mohamed OGBON



Rubrique

Procès Verbal d'ouverture

REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité- Justice-Travail

AGENCE BENINOISE DE GESTION INTEGREE DES ESPACES FRONTALIERS (ABeGIEF)

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES PROPOSITIONS FINANCIERES

DP N° PI_DSDEF_90475 DU 06/11/2024

OBJET DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS :

Recrutement d'un cabinet pour les études architecturales et techniques dans le cadre de la construction du siège de l'ABeGIEF

DECEMBRE 2024

Procès–verbal d'ouverture des propositions financières

Objet : DP n° 015/PRMP-ABeGIEF/MISP/DCMP/SP-PRMP du 06/09/2024 relatif au recrutement d'un cabinet pour les études architecturales et techniques dans le cadre de la construction du siège de l'ABeGIEF.

Méthode de sélection : Sélection basée sur la qualité et le coût

L'an deux mil vingt-quatre et le lundi trente décembre, à 10 heures, dans la salle de réunion de l'Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers (ABeGIEF) sise à l'annexe II du Ministère de l'Intérieur et de Sécurité Publique (MISP), le comité d'ouverture et d'évaluation des propositions (COE) a procédé à l'ouverture des propositions financières relatives au marché cité en objet.

Cette ouverture des propositions financières fait suite à l'évaluation des propositions techniques des soumissionnaires relatives à la demande de propositions n° 015/PRMP-ABeGIEF/MISP/DCMP/SP-PRMP du 06/09/2024.

Ont pris part à cette séance, les personnes ci-après :

- **Présidente** : Madame SEGLA Laure, Personne Responsable des Marchés Publics ;
- **Rapporteur** : Monsieur AYENA Elie S., Chef de la Cellule Programmation, Etudes et Suivi des Projets, Représentant le C/DSDEF ;
- **Membres** :

Administration	Nom et Prénoms	Qualité	Observations
ABeGIEF	SEHOUE Céline	CCF, Représentant de l'Agent Comptable	Avec voix délibérative
ABeGIEF	BAGLO A. Arnaud G	Assistant de la Cheffe du Secrétariat Permanent de la PRMP.	Avec voix délibérative
DGCH/MCVT	AKAKPO K. Patrice	CST/DGCH/MCVT	Avec voix délibérative
ABeGIEF	TEBE K. Francisca	Cheffe de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (Observatrice)	Avec voix délibérative

Du côté des soumissionnaires, aucun soumissionnaire ne s'est fait représenter.

Après avoir ouvert la séance, la présidente du COE a rappelé le nom du soumissionnaire ayant obtenu la note minimale requise dans la demande de propositions.

La proposition financière dudit soumissionnaire lue publiquement se présente dans le tableau comme ci-après :

Tableau de vérification de la présence des pièces

N°	SOUMISSIONNAIRE	GROUPEMENT K2/ACL CONSULTANT
01	Pays d'origine	Bénin
02	Présentation de la proposition financière (Originale et copie)	F
03	Présence des Clé USB	F
04	Présence de la version scannée de la proposition financière sur la Clé USB en format PDF	F
05	Lettre de soumission de la proposition financière signée, datée et cachetée	F
06	Etat récapitulatif des coûts signé	F
07	Ventilation des coûts par activité signée	F
08	Ventilation des rémunérations signée	F
09	Ventilation des frais remboursables/autres coûts	F
10	Montant hors taxes de la proposition financière	52 325 000
11	Montant toutes taxes comprises de la proposition financière	61 743 500
	OBSERVATION	**RETENU**

La Présidente a clôturé la séance à 11 heures 40 minutes.

Ont signé

Présidente,

SEGLA Laure F.
PRMP

Rapporteur,

AYENA Elie
C/CPESP/Rpt C/DSDEF

Membres

SEHOUE Céline F.
CCF/Rpt AC

BAGLO A. Arnaud Gervais
Assistant C/SP-PRMP

TEBE Francisca K.
CCMP/ABeGIEF

AKAKPO K. Patrice
CST/MCVT Rpt DGCH

Liste de présence à la séance d'ouverture des propositions financières de la DP n° PI_DSDEF_90475 DU 06/11/2024

(Liste de l'administration)

N°	Nom et Prénom(s)	Fonction/Qualité	Téléphone	Signature
01	SEGLA Laure F.	PRMP	97435353	
02	TERE K. Francisca	C/CCMP	97181225	
03	AKAKPO K. Patrice	CST/DSCA/MCVI	95927897	
04	BAGLO A. Arnaud G.	Ass C/SP-PRMP	01617046 73	
05	AYENA Elvie S.	C/CPESP	01649044 80	

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

BP : 02 PARAKOU
Tél : (+229) 95348555 / 97131405
Email : chudborgou@gmail.com

SECRETARIAT GENERAL DU MINISTERE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA SANTE DU BORGOU
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DEPARTEMENTAL DU BORGOU/ALIBORI

MARCHE DE SERVICES

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

Avis n° 01/24 /MS/SGM/CHUD-BAPRMP/SP-PRMP du 25/11/2024

Objet : Contractualisation pour la restauration des patients et du personnel du CHUD-BA en deux lots par accord cadre à bon de commande sur 12 mois

Source de financement : Budget National et Budget Autonome

Gestion : *2024*

Imputation budgétaire : 6243

Accord de prêt : NON APPLICABLE

Commencé le 16 *Décembre 2024*

Achevé le 16 Décembre *2024*

Décembre 2024

Scanné avec CamScanner

Objet : **Avis n° 01/24 /MS/SGM/CHUD-BAPRMP/SP-PRMP du 25/11/2024** relatif à la contractualisation pour la restauration des patients et du personnel du CHUD-BA en deux lots par accord cadre à bon de commande sur 12 mois

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National (AOON)

L'an deux mil vingt-quatre et le Lundi seize Décembre à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion du CHUD-BA, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication le 25/11/2024 dans le journal des marchés publics, le journal la Nation n°8625 et sur le SIGMaP. La date limite de remise des offres était fixée au Lundi 16 Décembre à 10 heures précises.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par le Chef/Cellule de Contrôle des Marchés Publics suivant le procès-verbal N°217/11/2024/ MS/DC/SGM/DDS-B/CHUD-B/CCMP/ du 22 Novembre 2024.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°3462/24/MS/SGM/DDS-B/CHUD-BA/PRMP/SP-PRMP du 10/12/ 2024 :

- **Président :** TESSY Guy-Gaétan, Personne Responsable des Marchés Publics ;
- **Rapporteur :** ISSIFOU Latifatou, Assistante/ PRMP

- Membres :

Entité	Noms et Prénoms	Qualité	Observations
Direction de l'Administration et des Finances	ABOUDOU Latifou	DAF/CHUD-BA ou son Représentant	Avec voix délibérative
	NODICHAO Ibrahim	SG SYNTRA- CHUD- B/A	Avec voix délibérative
	AGBAKA Sabine	CD/ Comptabilité des matières	Avec voix délibérative
	TOGNINOU Hortense	SG SYNTRAC- CHUD- B/A	Avec voix délibérative

Les services sont en deux (02) lots.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, dix (10) candidats ont retiré gratuitement le dossier et parmi ces dix (10) candidats, trois (03) soumissionnaires ont déposé leurs plis pour le lot 1 et deux (02) soumissionnaires ont déposé leurs plis pour le lot 2.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres.

Scanné avec CamScanner

Il s'agit de

N°	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine
Lot1				
1	THE HANDS OF GRACE	16/12/2024 à 08H 02''	FADEGNON Félix Tél : 01 95 00 22 25	Bénin
2	JEAN-CLEAUDE CONSEILS	16/12/2024 à 9H 46''	TCHELOU Jean-Claude Tél : 97 01 25 96	Bénin
3	COMPTOIR VICTOR K	16/12/2024 à 9H 49''	NOUKOUME S Fabien Tél : 01 96 10 74 63	Bénin
4	AMAA GROUP SARL	16/12/2024 à 10H 02''	BAPARAPE Adamou Tel : 97 09 07 76	Bénin
Lot2				
1	THE HANDS OF GRACE	16/12/2024 à 08H 02''	FADEGNON Felix Tél : 01 95 00 22 25	Bénin
2	CD et Frère SARL	16/12/2024 à 9H 53''	AGBOKPE Berénce Tél : 97 45 12 40	Bénin

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Le COE renseigne le tableau par les mentions : Oui ou non le cas échéant.

Tableau de recevabilité des plis Lot1

N°	Eléments à vérifier / Soumissionnaires	THE HANDS OF GRACE 16/12/2024 à 08H 02''	JEAN-CLEAUDE CONSEILS 16/12/2024 A 9H 46''	COMPTOIR VICTOR K 16/12/2024 à 9H 49''	AMAA GROUP SARL 16/12/2024 à 10H 02''
1	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	NON
2	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI
3	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI
4	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Rejeté**

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli

Scanné avec CamScanner

Le pli de AMAA GROUP SARL est rejeté pour non-respect de l'heure limite de dépôt.

Tableau de recevabilité des plis Lot2

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	THE HANDS OF GRACE 16/12/2024 à 08H 02''	CD et Frère SARL 16/12/2024 à 9H 53''	AMAA GROUP SARL 16/12/2024 à 10H 19''
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	Non
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (*le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli*)		**Accepté**	**Accepté**	**Rejeté**

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli

Le pli de AMAA GROUP SARL est rejeté pour non-respect de l'heure limite de dépôt.

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après

Scanné avec CamScanner

Tableau d'ouverture des plis Lot1

N°	Eléments à vérifier	SOUMISSIONNAIRES		
		THE HANDS OF GRACE 16/12/2024 à 08H 02''	JEAN-CLEAUDE CONSEILS 16/12/2024 à 9H 46''	COMPTOIR VICTOR K 16/12/2024 à 9H 49''
1.	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant
2.	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant
3.	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant
4.	Nombre d'enveloppes intérieures et les mentions	02.(01 original et 1 copie) THE HANDS OF GRACE Abomey-Calavi Tél : 01 97 07 41 43	02(01 original+01 copie et 01 Clé) Jean Claude Conseils	02.(01 original et 1 copie) ETS COMPTOIR VICTOR K. Parakou, Tél : 97 09 81 25
5.	Clé USB contenant la version scannée de l'originale de l'offre	F (2 GB)	F(4GB)	F (2 GB)
6.	Présence de la version scannée de l'offre en PDF sur la clé USB	F(lisible)	F(lisible)	F(lisible)
7.	Confirmation écrite habilitant le signataire de la proposition à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de la société	F	F	F
8.	Lettre de soumission	F	F	F
9.	Montant TTC de l'offre	58 474 900 F CFA	Min : 49 187 710 F CFA Max : 55 684 200 F CFA	80 832 950 F CFA
10.	Montant HT de l'offre	49 555 000 F CFA	Min : 41 684 500 F CFA Max : 47 190 000 F CFA	68 502 500 F CFA
11.	Rabais	5,88% conditionné	Néant	Néant
12.	Bordereau des Prix Unitaires	F	F	F
13.	Devis quantitatif et estimatif	F	F	F
14.	Cadre de sous détail des prix	F	F	F
15.	Liste du personnel affecté à l'exécution du marché	F	F	F
16.	Preuves des expériences du personnel	F	F	F
17.	Preuves de qualification du personnel	F	F	F
18.	Preuves de disponibilité du personnel	F	NF	NF
19.	Liste du matériel à mobiliser pour l'exécution du marché	F	F	F

Scanné avec CamScanner

20.	Preuves de propriété ou de location des moyens matériels	F	F	F
21.	Preuve d'aptitude à exécuter la prestation (document médical)	F	F	F
22.	Preuve de propriété d'un bar-restaurant	F	F	F
23.	Organisation et méthodologie d'exécution des prestations	F	F	F
24.	Programme d'activité	F	F	F
25.	Description technique des services	F	F	F
26.	Marchés similaires	NA	F	NA
27.	Accord ou la promesse d'accord de groupement	NA	NA	NA
28.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique	F	F	F
29.	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F	NF
30.	Formulaire de renseignement sur les antécédents des marchés non exécutés, de litige en instance et antécédents de litige	F	F	F
31.	Attestation IFU	F	F	F
32.	Registre de commerce	F	F	F
33.	RIB	F	F	F
34.	Attestation fiscale	F	F	F
35.	Attestation CNSS	F	F	F
36.	Attestation de capacité financière	F : AFGC (18 000 000 F CFA)	F : AFGC (18 000 000 F CFA)	F : BANGE BANK (18 000 000 F CFA)
37.	Assurance de risque professionnel	F : Africaine des Assurances (68 000 000 F CFA)	NA	Africaine des Assurances (68 000 000 F CFA)
38.	Etats financiers 2021,2022 et 2023	F BO 2024	F (2021,2022 et 2023)	F BO 2024
39.	Attestation de non faillite	NF	F	F
40.	Plan de charge	F	F	F
41.	Garantie de soumission	F (lettre de déclaration de garantie)	F (lettre de déclaration de garantie)	F (lettre de déclaration de garantie)
42.	Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs	F	F	F
43.	Délai d'exécution des services	F (12 mois)	F (12 mois)	F (12 mois)
44.	Délai de validité de l'offre	F (90 jours)	F (90 jours)	F (90 jours)

Scanné avec CamScanner

45	Plan d'indication du bar-restaurant	F	F	F

Tableau d'ouverture des plis lot 2

N°	Eléments à vérifier	SOUMISSIONNAIRES	
		THE HANDS OF GRACE 16/12/2024 à 08H 02''	CD et Frère SARL 16/12/2024 à 9H 53''
1	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	Néant	Néant
2	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	Néant	Néant
3	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	Néant	Néant
4	Nombre d'enveloppes intérieures et les mentions	02.(01 original et 1 copie) THE HANDS OF GRACE Abomey-Calavi Tél : 01 97 07 41 43	01, CD ET FRERE SARL Parakou, Tél : 01 97 45 12 40
5	Clé USB contenant la version scannée de l'originale de l'offre	F (2GB)	F (2GB)
6	Présence de la version scannée de l'offre en PDF sur la clé USB	F(lisible)	F(lisible)
7	Confirmation écrite habilitant le signataire de la proposition à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de la société	F	NA
8	Lettre de soumission	F	F
9	Montant TTC de l'offre	72 233 700 F CFA	64 251 000 F CFA
10	Montant HT de l'offre	61 215 000 F CFA	54 450 000 F CFA
11	Rabais	4,76% conditionné	Néant
12	Bordereau des Prix Unitaires	F	F
13	Devis quantitatif et estimatif	F	F
14	Cadre de sous détail des prix	F	F
15	Liste du personnel affecté à l'exécution du marché	F	F
16	Preuves des expériences du personnel	F	F
17	Preuves de qualification du personnel	F	F
18	Preuves de disponibilité du personnel	F	F
19	Liste du matériel à mobiliser pour l'exécution du marché	F	F
20	Preuves de propriété ou de location des moyens matériels	F	F
21	Preuve d'aptitude à exécuter la prestation (document médical)	F	F

Scanné avec CamScanner

22	Preuve de propriété d'un bar-restaurant	F	F
23	Organisation et méthodologie d'exécution des prestations	F	F
24	Programme d'activité chiffré	F	F
25	Description technique des services	F	F
26	Marchés similaires	NA	F
27	Accord ou la promesse d'accord de groupement	NA	NA
28	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique	F	F
29	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	NF
30	Formulaire de renseignement sur les antécédents des marchés non exécutés, de litige en instance et antécédents de litige	F	F
31	Attestation IFU	F	F
32	Registre de commerce	F	F
33	RIB	F	F
34	Attestation fiscale	F	F
35	Attestation CNSS	F	F
36	Attestation de capacité financière	F : AFGC (20 000 000 F CFA)	F : AFGC (20 000 000 F CFA)
37	Assurance de risque professionnel	F : Africaine des Assurances (73 000 000 F CFA)	F : SUNU Assurances (73 000 000 F CFA)
38	Etats financiers 2021,2022 et 2023	F : BO2024	F : BC 2023
39	Attestation de non faillite	NF	F
40	Plan de charge	F	F
41	Garantie de soumission	F(lettre de déclaration de garantie)	F (lettre de déclaration de garantie)
42	Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs	F	F
43	Délai d'exécution des services	F (12 mois)	F (12 mois)
44	Délai de validité de l'offre	F (90 jours)	F (90 jours)
45	Plan d'indication du bar-restaurant	F	F

Légende : F= Fourni ; NF= Non Fourni ; NA= Non Applicable

Scanné avec CamScanner

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- Des membres de COE : RAS
- des membres de l'organe de contrôle : RAS

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 14 heures 32 minutes.

Fait à Parakou, le 16 Décembre 2024

Le Président

Guy Gaétan TESSY

Le Rapporteur

Latifatou ISSIFOU

Les membres

DAF/CHUD-BA

Latifou ABOUDOU

SG SYNTRA- CHUD- B/A

Ibrahim NODICHAO

CD/ Comptabilité des matières

Sabine AGBAKA

SG SYNTRAC- CHUD- B/A

Hortense TOGNINOU

L'organe de contrôle

Kassime OUOROU CHABI

Scanné avec CamScanner



Rubrique

ocès verbal d'attribution - Résultats d'évaluati

REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité- Justice- Travail

****

MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES MINES

****

AGENCE DE CONTROLE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES INTERIEURES (CONTRELEC)

OBJET : Réalisation des travaux de mise aux normes/mise en sécurité des installations électriques intérieures de 10 bâtiments administratifs.

PROCES-VERBAL DE NON-ATTRIBUTION DE MARCHE

AAO N° 023-AON/2024/MEEM/CONTRELEC/DNCMP/PRMP/SP-PRMP du 09/08/2024 + addenda n°1 du 16/09/2024 et n°2 du 11/10/2024

DOSSIER DE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX N°T_C-PSEBA_91194

Autorité Contractante :	**Agence de Contrôle des Installations Electriques Intérieures (CONTRELEC)**
Projet :	Projet de Sécurisation Electriques des Bâtiments Administratifs (PSEBA)
Financement :	Budget National
	Gestion 2024
Imputation Budgétaire :	6413 (PSEBA)
Référence PTA :	2.3.1.1.13.4 (PSEBA)
Référence PPM :	T_C-PSEBA_91194/2024
Délai d'exécution :	Trois (03) mois

NOVEMBRE 2024

PROCES VERBAL DE NON-ATTRIBUTION DE MARCHE

Objet : DAO N°T_C-PSEBA_91194 relatif à la Réalisation des travaux de mise aux normes/mise en sécurité des installations électriques intérieures de 10 bâtiments administratifs.

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National (AON)

L'an deux mil vingt-quatre et le vendredi 15 novembre à 15 heures, dans la salle de réunion de CONTRELEC- lot N°145 maison LALA, quartier Akpakpa Sodjatimé sur la voie pavée généralement appelée ELECTRO BOKO et FILS ; BP 8300, 2ème étage du bâtiment, bureau 201, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a procédé à la non-attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°2024/169/MEEM/DG-CONTRELEC/PRMP/Ass-PRMP/SA du 30 août 2024, les membres ci-après :

N°	Administration	Nom & Prénoms	Qualité	Observations
1.	CONTRELEC	AGOSSOU V. Adolphe	PRMP, **Président**	Avec voix délibérative
2.	CONTRELEC	GUEDEGBE Marius	Assistant PRMP, **Rapporteur**	Avec voix délibérative
3.	CONTRELEC	AKPACA Donas	Rpt/Coord PSEBA, **Membre**	Avec voix délibérative
4.	CONTRELEC	ADANDE Eunice	Rpt/DAGES, **Membre**	Avec voix délibérative
5.	CONTRELEC	YEHOUESSI Florence	Rpte/DF, **Membre**	Avec voix délibérative

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans les tableaux synthèses ci-après :

Lot unique	**Intitulé : Réalisation des travaux de mise aux normes/mise en sécurité des installations électriques intérieures de 10 bâtiments administratifs.**
Procédure	
Mode de passation	**Appel d'Offres Ouvert National (AON)**
Justification	-
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	PV N°18-47/DNCMP/CEA/DCMP-MISP/2024 du 14/06/2024
Soumissionnaires	
- CREDO DE GRATITUDE - EHG AND CO LTD	
Soumissionnaire écarté	
Soumissionnaire	**Motifs**
EHG AND CO LTD	**Irrecevable pour non-conformité de la lettre de soumission et de la lettre de déclaration de garantie d'offre ainsi que pour insuffisance du délai de validité :** - La lettre de soumission fournie dans l'offre est adressée à la « PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS DE CONTRELEC », alors que suivant le modèle prévu à la page 71 DAO, il est mentionné à la place du destinataire de la lettre de soumission : *« A : [insérer le nom complet de l'autorité contractante]*. Ainsi, la lettre de soumission doit être adressée à l'Autorité contractante qui est dans le cas d'espèce, « CONTRELEC » conformément aux dispositions de la clause IC 1.1 des Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO). Par ailleurs, pour la date d'émission de la lettre de soumission, le modèle du DAO précité mentionne : « Date : *[insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]* ». En conformité en ces mentions et au regard de l'avis d'appel d'offres et des addendas 1 et 2, la date de remise des offres est le « 22 octobre 2024 ». Or le soumissionnaire a inscrit dans sa lettre de soumission, à la place de la date de remise des offres, le « 30 septembre 2024 ». Aussi est-il requis dans le modèle de lettre de soumission contenu dans le DAO, en son point "a", ce qui suit : *« nous avons examiné le dossier d'appel d'offres,*

	y compris l'addendum/les addenda Numéro : ***[insérer les numéros et date d'émission de chacun des additifs]*** *… »* ; ce qui appelle l'inscription des différents addendas avec leurs dates d'émission respectives. Par contre, la lettre de soumission contenue dans l'offre ne mentionne nulle part les dates d'émission des deux (02) addenda pris dans le dossier. Enfin, au point "j" du modèle de la lettre de soumission, il est mentionné : « *nous nous engageons à ne pas octroyer ou promettre d'octroyer à toute personne intervenant à quelque titre que ce soit dans la procédure de passation du marché un avantage indu, … comme en atteste* ***le formulaire d'engagement*** *ci-joint signé par nos soins ».* Cependant, on lit au point "j" de la lettre de soumission du soumissionnaire ce qui suit : « *nous nous engageons à ne pas octroyer ou promettre d'octroyer à toute personne intervenant à quelque titre que ce soit dans la procédure de passation du marché un avantage indu, … comme en atteste* ***l'engagement*** *ci-joint signé par nos soins ».* Cette divergence de mention au point "j" de la lettre de soumission renvoie au contenu du modèle de la lettre d'un dossier type révolu ; ce qui atteste que le soumissionnaire n'a pas utilisé le modèle de lettre de soumission contenu dans le DAO mis à disposition de tous les candidats. Au regard des instructions de remplissage de la lettre de soumission contenues dans le DAO et libellées comme suit : « *[Le candidat remplit la lettre ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le format de la lettre ne doit pas être modifié. Toute réserve ou déviation majeure, par rapport à ce format, pourra entraîner le rejet de l'offre] »,* ces réserves affectent substantiellement la conformité de la lettre de soumission. - Le modèle de lettre de déclaration de garantie d'offre contenu dans le DAO à sa page 163 requiert qu'elle soit adressée : *« A l'attention de [insérer nom complet de l'autorité contractante].* Ainsi, la lettre de déclaration de garantie d'offre doit être adressée à l'Autorité contractante qui est dans le cas d'espèce, « CONTRELEC » conformément aux dispositions de la clause IC 1.1 des Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO). Par ailleurs, la lettre de déclaration de garantie d'offre fournie par le soumissionnaire est datée du « 30 septembre 2024 » alors que pour cette date, le modèle du DAO précité requiert la date de remise des offres tel que mentionné ainsi qu'il suit : « Date : *[insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]* ». En conformité en ces mentions et au regard de l'avis d'appel d'offres et des addendas 1 et 2, la date de remise des offres, qui est celle que doit porter la lettre de déclaration de garantie d'offre est le « 22 octobre 2024 ». En effet, le délai de validité de l'offre, qui est de 90 jours, court à compter de la date de remise (soumission) des offres conformément à la clause IC 19.1 des DPAO. En inscrivant la date du 30 septembre 2024 comme date de remise des offres dans sa lettre de déclaration de garantie, le soumissionnaire limite de validité de son offre au 28 décembre 2024 alors que la période de validité des offres soumises dans le cas d'espèce, le 22 octobre 2024, court jusqu'au 19 janvier 2025. En l'état, la lettre de déclaration de garantie d'offre couvre une période de validité d'offre inférieure à ce qui est exigé dans le DAO. Ces réserves affectent la conformité et la validité de la lettre de déclaration de garantie d'offre.
CREDO DE GRATITUDE	**Défaut de conformité technique :** - Le soumissionnaire n'a pas fourni les fiches techniques pour tous les appareils de protection et accessoires proposés : il manque les fiches techniques pour les dispositifs différentiels résiduels (DDR) ; les parafoudres de type II 40kA ; les parafoudres de type II 20kA ; les interrupteurs-sectionneurs ; les répartiteurs/jeux de barres ; les armoires électriques pour TGBT ; les armoires électriques pour TP et les armoires électriques pour TD. Par ailleurs, le parafoudre de Imax=65kA fourni est de type I + type II et non de type I conformément aux exigences du cahier des clauses techniques particulières (confer schémas proposés). Aussi le groupe électrogène monophasé de 10kVA proposé n'est-il pas en tout point conforme à celui exigé (par exemple, celui proposé est de type diesel alors que celui exigé doit être de type essence). Il en est de même pour le groupe électrogène triphasé de 20kVA proposé qui a une consommation de 4,35L/H à 75% de charge alors que celui exigé doit avoir une consommation ≤ 4L/H à 75% de charge. - Aucun certificat ISO n'est fourni pour le paratonnerre proposé et ses accessoires. Par ailleurs, certains certificats fournis ne sont plus valides : c'est le cas par exemple, du certificat ISO 9001: 2015, certificat n°FR061024-1 délivré par le Bureau Véritas International qui a expiré depuis le 21 octobre 2023. Ces réserves affectent la conformité technique de l'offre.

Attributaire	
Nom	Néant
Montant proposé	**--- F CFA TTC**
Montant évalué (corrigé)	**--- F CFA TTC**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	**Réalisation des travaux de mise aux normes/mise en sécurité des installations électriques intérieures de 10 bâtiments administratifs**
Prix	**---- CFA TTC**
Délai d'exécution	-----
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres recommande à la PRMP de déclarer infructueux pour défaut de qualification de toutes les offres soumises, l'avis d'appel d'offres ouvert national **N°023-AON/2024/MEEM/CONTRELEC/ DNCMP/PRMP/SP-PRMP du 09/08/2024 ensemble avec ses addenda n°1 du 16/09/2024 et n°2 du 11/10/2024 relatif à la réalisation des travaux de mise aux normes/mise en sécurité des installations électriques intérieures de 10 bâtiments administratifs**, et ce, après avis de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics.

Le Président a clôturé la séance à 16 heures 35 minutes.

Fait à Cotonou, le 15 novembre 2024.

Ont signé :

Le Président

AGOSSOU V. Adolphe
PRMP

Le Rapporteur

GUEDEGBE Marius
Assistant PRMP

Membres

YEHOUESSI Florence
Rpt/DF

AKPACA Donas
Rpt/Coord PSEBA

ADANDE Eunice
Rpt/DAGES

REPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité – Justice – Travail

MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES MINES

AGENCE DE CONTROLE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES INTERIEURES (CONTRELEC)

Liste de présence de la séance d'évaluation des offres pour la réalisation des travaux de mise aux normes/mise en sécur de 10 bâtiments administratifs

AAO N°023-AON/2024/MEEM/CONTRELEC/DNCMP/PRMP/SP-PRMP du 09/08/2024 +addendas n°1du 16/09/20

Référence du dossier : T_C-PSEBA_91194.

N°	Noms & Prénoms	Structure représenté	Dates et heures					Té
1.	ABANDO Eunice	CONTRELEC	25/10/24	29/10/24	31/10/24	08/11/24	13-15/11/24	97
2.	AGOSSOU Adolphe	"	25/10/24	29/10/24	31/10/24	08/11/24	13-15/11/24	40
3.	GNEDEGBE Marius	"	"	"	"	"	"	4
4.	YETOHOSSI Rosena	"	"	"	"	"	"	40
5.	AKPACA B. Dona	"	"	"	"	"	"	40

REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité- Justice- Travail

****

MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES MINES

****

AGENCE DE CONTROLE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES INTERIEURES (CONTRELEC)

OBJET : Acquisition et réalisation de travaux d'installations de Systèmes de sécurité incendie électrique et d'équipements de protection contre les décharges atmosphériques (foudre) dans 10 bâtiments administratifs (02 lots).

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION DE MARCHE

AAO N° 011-AON/2024/MEEM/CONTRELEC/DNCMP/PRMP/SP-PRMP du 28/06/2024 & addendum n°1 du 06/08/2024

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°T_C-PSEBA_91195

Autorité Contractante :	**Agence de Contrôle des Installations Electriques Intérieures (CONTRELEC)**
Projet :	Projet de Sécurisation Electriques des Bâtiments Administratifs (PSEBA)
Financement :	Budget National
	Gestion 2024
Imputation Budgétaire :	6413 (PSEBA)
Référence PTA :	2.3.1.1.13.5 & 2.3.1.1.13.6 (PSEBA)
Référence PPM :	T_C-PSEBA_91195/2024
Délai d'exécution :	Trois (03) mois

NOVEMBRE 2024

PROCES VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Objet : DAO N°T_C-PSEBA_91195 relatif à l'acquisition et réalisation de travaux d'installations de Systèmes de sécurité incendie électrique et d'équipements de protection contre les décharges atmosphériques (foudre) dans 10 bâtiments administratifs (02 lots).

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National (AON)

L'an deux mil vingt-quatre et le vendredi 29 novembre à 11 heures, dans la salle de réunion de CONTRELEC- lot N°145 maison LALA, quartier Akpakpa Sodjatimé sur la voie pavée généralement appelée ELECTRO BOKO et FILS ; BP 8300, 2ème étage du bâtiment, bureau 201, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°2024/141/MEEM/DG-CONTRELEC/PRMP/Ass-PRMP/SA du 08 août 2024, les membres ci-après :

N°	Administration	Nom & Prénoms	Qualité	Observations
1.	CONTRELEC	AGOSSOU V. Adolphe	PRMP, **Président**	Avec voix délibérative
2.	CONTRELEC	GUEDEGBE Marius	Assistant PRMP, **Rapporteur**	Avec voix délibérative
3.	CONTRELEC	AKPACA Donas	Rpt/Coord PSEBA, **Membre**	Avec voix délibérative
4.	CONTRELEC	ADANDE Eunice	Rpt/DAGES, **Membre**	Avec voix délibérative
5.	CONTRELEC	YEHOUESSI Florence	Rpte/DF, **Membre**	Avec voix délibérative

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans les tableaux synthèses ci-après :

Lot 1	**Intitulé : Acquisition et réalisation de travaux d'installations de Systèmes de sécurité incendie électrique dans 10 bâtiments administratifs.**
Procédure	
Mode de passation	**Appel d'Offres Ouvert National (AON)**
Justification	-
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	PV N°423/DNCMP/CEA/DCMP-MDGL/2024 du 12/06/2024
Soumissionnaires	
- FENOU IMPACT SARL - QUALITY CORPORATE - UNIR INTERNATIONAL - SIANA SARL - ALAN SOLUTIONS	
Soumissionnaire écarté	
Soumissionnaire	**Motifs**
ALAN SOLUTIONS	Offre rejetée pour dépôt hors délai.
QUALITY CORPORATE	**Offre rejetée pour défaut de présentation :** non-conformité dans la présentation de l'enveloppe extérieure qui ne porte pas toutes les mentions requises exactement. En effet, aux termes des dispositions de la clause 22.2 (b) des données particulières de l'appel d'offres, il est requis entres mentions sur l'enveloppe extérieure : **« A n'ouvrir qu'en séance publique d'ouverture »** alors que le soumissionnaire a plutôt inscrit sur l'enveloppe de son offre : « A n'ouvrir qu'en séance d'ouverture ». Le défaut de conformité de l'enveloppe extérieure avec les mentions requises tel que prévu à la clause 22.2 (b) des instructions aux candidats et des données particulières du DAON motive alors le rejet de cette offre en respect du principe d'égalité de traitement des candidats et soumissionnaires au regard du respect de cette exigence par tous les autres soumissionnaires dont les offres ont été acceptées. Ainsi, la COE a rejeté pour défaut de présentation son offre sans même l'avoir ouverte en application des dispositions de la clause 22.2 (b) qui stipule que « **…le défaut de**

	conformité dans la présentation des enveloppes (extérieure et intérieure) suivant les modalités ci-dessus est éliminatoire ».
UNIR INTERNATIONAL	**Offre rejetée pour défaut de conformité technique :** - Le programme de mobilisation et de construction n'évoque pas toutes les grandes phases de réalisation de la mission avec l'affectation de délai pour chaque phase de mobilisation et de construction, tel qu'il est requis dans le DAO à sa page 96 relativement aux informations à devant figurer dans cette pièce. Le programme de mobilisation et de construction n'est donc pas conforme aux exigences du dossier d'appel d'offres. - Le planning de construction fourni ne se base pas sur le programme de mobilisation et de construction qui lui-même n'avait pas décrit les différentes phases de construction affectées des délais. Toutefois, il est relevé dans le programme de mobilisation et de construction que les « équipements seront fournis dans un délai d'un mois sur tous les sites » alors que de la lecture du planning, il se dégage un délai total de huit (08) semaines, soit deux (02) mois pour la « commande et livraison des équipements sur site ». Il en ressort un défaut d'harmonie entre le programme de mobilisation et de construction et le planning de construction contrairement aux exigences du DAO à sa page 99 relativement à la cohérence des informations figurant dans ces deux (02) documents. - Le calendrier de mobilisation du personnel n'est pas fourni dans l'offre. La lecture de la pièce intitulée *« Calendrier de déploiement du personnel pour l'exécution des services-durée trois (03) mois »* fournie dans l'offre révèle plutôt des informations sur la planification dans le temps, de différentes étapes de la réalisation de la mission et non la mobilisation du personnel. - Le planning de mobilisation du matériel présenté ne retrace pas la mobilisation de tous le matériel exigé : on n'y retrouve pas le camion berne par exemple. Par ailleurs, l'appréciation dudit planning en ce qui concerne l'harmonie entre ses informations et celles du programme de mobilisation et de construction n'est pas possible dans la mesure où cette dernière pièce n'avait pas décrit la mobilisation dans le temps du matériel. En l'état, le planning de mobilisation du matériel n'est pas conforme aux exigences du DAO. - La liste du matériel n'est pas fournie dans l'offre. Le soumissionnaire n'y a fourni que les détails sur le matériel alors qu'à la page 95 du DAO, il est requis une liste du matériel qui doit décrire le matériel exigé avec des précisions sur leurs origine (propriété ou location) et état (neuf ou d'occasion). A cette liste, devront être joints le détail sur l'ensemble du matériel affecté. - L'organisation des travaux sur sites ne présente pas les principales rubriques de la mission ainsi que le rôle à jouer par chaque matériel mobilisé. En l'état, l'organisation des travaux sur sites ne respecte pas les prescriptions du DAO telles que décrites à sa page 96. - Enfin, le soumissionnaire n'a pas fourni les fiches techniques pour tous les matériels de sécurité demandés : il manque les fiches techniques des extincteurs, du Bloc Autonome d'Eclairage de Sécurité (BAES) et du Transmetteur téléphonique GSM.
FENOU IMPACT SARL	**Offre rejetée pour défaut de conformité technique :** - Le calendrier de mobilisation du personnel fourni n'est pas en harmonie avec le programme de construction et de mobilisation. En effet, selon le programme de construction et de mobilisation, chaque semaine, des travaux sont exécutés sur un site ciblé et le Chef de mission est affecté à l'exécution de l'ensemble des travaux suivant le tableau à trois (03) colonnes contenu dans le programme de construction et de mobilisation avec des intitulées : *« Programme de : Construction – Mobilisation du personnel – Mobilisation du matériel »* ; ce qui signifie que le Chef de mission doit être mobilisé sur toute la période d'exécution des travaux. Or, dans le planning de mobilisation du personnel produit, le Chef de mission n'est mobilisé sur le chantier que pendant les deux (02) premières semaines de chaque mois durant les trois (03) mois que dureront les travaux. A titre illustratif, durant les semaines « 3-4 », « 7-8 » et « 11-12 », il est prévu des travaux à exécuter respectivement dans les Préfectures de Cotonou et d'Abomey, de l'Ouémé et du Mono puis au CPS de Cotonou et l'ex IUT de Lokossa, alors que sur ces périodes, le planning de mobilisation du personnel renseigne que le Chef de mission n'est pas mobilisé. Il en découle un défaut d'harmonie entre ce planning et le programme de construction et de mobilisation. - Sur le planning de mobilisation du matériel, il est constaté que le camion berne ne sera mobilisé que dès la 5ème semaine alors que des travaux auxquels il est affecté, selon le programme de construction et de mobilisation, ont démarré depuis la 3ème semaine. Il manque donc d'harmonie entre le planning de mobilisation du matériel et le programme de construction et de mobilisation.

	-Enfin, l'organisation des travaux sur sites ne présente pas les principales rubriques de la mission avec l'affectation du personnel clé responsable ainsi que du personnel d'exécution et d'appui et le rôle à jouer par chaque matériel mobilisé. En l'état, l'organisation des travaux sur sites ne respecte pas les prescriptions du DAO telles que décrites à sa page 96.
Attributaire	
Nom	**SIANA SARL**
Montant proposé	**240 034 420 F CFA TTC**
Montant évalué (corrigé)	**245 698 420 F CFA TTC**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Acquisition et réalisation de travaux d'installations de Systèmes de sécurité incendie électrique et d'équipements de protection contre les décharges atmosphériques (foudre) dans 10 bâtiments administratifs (02 lots)/**Lot 1 : Acquisition et réalisation de travaux d'installations de Systèmes de sécurité incendie électrique dans 10 bâtiments administratifs.**
Prix	**Deux cent quarante-cinq millions six cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cent vingt (245 698 420) Francs CFA TTC .**
Délai d'exécution	Trois (03) mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

Lot 2	**Intitulé : Acquisition et réalisation des travaux d'installation d'équipements de protection contre les décharges atmosphériques (foudre) dans 10 bâtiments administratifs.**
Procédure	
Mode de passation	**Appel d'Offres Ouvert National (AON)**
Justification	-
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	PV N°423/DNCMP/CEA/DCMP-MDGL/2024 du 12/06/2024
Soumissionnaires	
- FENOU IMPACT SARL	
Soumissionnaire écarté	
Soumissionnaire	**Motifs**
Néant	
Attributaire	
Nom	**FENOU IMPACT SARL**
Montant proposé	**157 928 840 F CFA TTC**
Montant évalué (corrigé)	**157 928 840 F CFA TTC**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Acquisition et réalisation de travaux d'installations de Systèmes de sécurité incendie électrique et d'équipements de protection contre les décharges atmosphériques (foudre) dans 10 bâtiments administratifs (02 lots)/ **Lot 2 : Acquisition et réalisation des travaux d'installation d'équipements de protection contre les décharges atmosphériques (foudre) dans 10 bâtiments administratifs**
Prix	**Cent cinquante-sept millions neuf cent vingt-huit mille huit cent quarante (157 928 840) Francs CFA TTC**
Délai d'exécution	Trois (03) mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, et après vérification de la validité des pièces administratives fournies dans les offres, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a adopté les propositions d'attribution provisoire ci-après :

Désignation du lot	Attributaire	Montant
Lot 1 : Acquisition et réalisation de travaux d'installations de Systèmes de sécurité incendie électrique dans 10 bâtiments administratifs	**SIANA SARL** Quartier Godomey, M/s OUEVEGNON Azondékon/ Abomey-Calavi-BENIN ; Tél. +229 58 88 99 78 ; E.mail : sianasarl1989@gmail.com	**Deux cent quarante-cinq millions six cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cent vingt (245 698 420) Francs CFA TTC**
Lot 2 : Acquisition et réalisation des travaux d'installation d'équipements de protection contre les décharges atmosphériques (foudre) dans 10 bâtiments administratifs	**FENOU IMPACT SARL** Ilot : 0452, Quartier Djadjo, Parcelle J, M/s KPOTI-ADEOTI Micheline ; Tél. + 229 95 36 12 93 ; E.mail : fenouimpact2022@gmail.com	**Cent cinquante-sept millions neuf cent vingt-huit mille huit cent quarante (157 928 840)**
TOTAL		**403 627 260 F CFA TTC**

Par ailleurs, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres recommande à la PRMP de réclamer aux attributaires provisoires respectifs, les pièces ci-après :

- « **SIANA SARL** » : **l'original de l'attestation CNSS en cours de validité** à fournir dans les trois (03) jours ouvrables de la notification de l'attribution provisoire sous peine de son retrait ;
- « **FENOU IMPACT SARL** » : le **formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs** à fournir dans les trois (03) jours ouvrables de la notification de l'attribution provisoire sous peine de son retrait ;

Le Président a clôturé la séance à 16 heures 40 minutes.

Fait à Cotonou, le 29 novembre 2024.

Ont signé :

Le Président

AGOSSOU V. Adolphe
PRMP

Le Rapporteur

GUEDEGBE Marius
Assistant PRMP

Membres

YEHOUESSI Florence
Rpt/DF

AKPACA Donas
Rpt/Coord PSEBA

ADANDE Eunice
Rpt/DAGES

RÉPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité- Justice-Travail

SOCIÉTÉ DES AÉROPORTS DU BÉNIN

PROCES VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis d'Appel d'offres N°713 du 14/10/2024

Objet du dossier d'appel à concurrence :

Travaux de mise en place d'un système des séparateurs d'hydrocarbures à l'Aéroport International de Cotonou

Décembre 2024

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet: Dossier de DAO n°713 relatif aux Travaux de mise en place d'un système des séparateurs d'hydrocarbures à l'Aéroport International de Cotonou

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National

L'an deux-mil vingt-quatre et le lundi 02 décembre à 18heures, dans la salle de réunion de la Société des Aéroports du Bénin, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°2024/578/SAB/COO/DT-PRMP du 26 septembre 2024.

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations
SAB	Mohamed BONI BIAO	Président	**Avec voix délibérative**
SAB	Tom ADANDE	Rapporteur	**Avec voix délibérative**
SAB	William DAGA	Représentant DT /Membre	**Avec voix délibérative**
SAB	Rendolph NOBIME	Représentant DAF-RH pi /Membre	**Avec voix délibérative**

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot unique	**Intitulé:** Travaux de mise en place d'un système des séparateurs d'hydrocarbures à l'Aéroport International de Cotonou
Procédures	
Mode de passation	Appel d'Offres Ouvert
Justification	**Néant**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-verbal du 10/10/2024
Soumissionnaire(s)	
- FRANZETTI BENIN - Grpt EMT-TBB-GMSI - SIMORGH SARL - SGS - LVP TRADE	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
FRANZETTI BENIN	Offre conforme au plan technique mais classée deuxième (2eme) avec un montant TTC de 632 016 526 FCFA.

Grpt EMT-TBB-GMSI	Offre rejetée en raison de la non-conformité de la lettre de soumission, de la garantie de soumission et de l'engagement du soumissionnaire aux modèles du DAO
SIMORGH SARL	Offre rejetée en raison de la non-conformité du calendrier et de la méthode d'exécution
SGS	Offre rejetée en raison de la non-conformité de la lettre de soumission au modèle du DAO
Attributaire	
Nom	LVP TRADE
Montant proposé	398 840 001 FCFA TTC
Montant évalué (corrigé)	398 322 276 FCFA TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Travaux de mise en place d'un système des séparateurs d'hydrocarbures à l'Aéroport International de Cotonou
Prix	398 322 276 FCFA TTC
Délai de validité	04 mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant
Travaux de mise en place d'un système des séparateurs d'hydrocarbures à l'Aéroport International de Cotonou	LVP TRADE	398 322 276 FCFA TTC
TOTAL		398 322 276 FCFA TTC

Le Président a clôturé la séance à 18 heures 30 minutes

Fait à Cotonou, le 02 décembre 2024

Mohamed BONI BIAO

William DAGA

Rendolph NOBIME

Tom ADANDE

REPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité- Justice-Travail

AGENCE DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES, DES EQUIPEMENTS ET DE LA MAINTENANCE

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

DAO N°005/MS/AISEM/PRMP/SP du 30 juillet 2024

Objet : Construction du Centre National Hospitalier et Universitaire de Psychiatrie (CNHUP) à Allada

Source de financement : *Financement Mixte*

Gestion : *2024*

Imputation budgétaire : 047001016 2310170010000000 1 0740 6413

Commencé le : 09/12/2024
Achevé le : 09/12/2024

Décembre 2024

Procès–verbal d'attribution provisoire (Revu)

Objet : Construction du Centre National Hospitalier et Universitaire de Psychiatrie (CNHUP) à Allada.

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert International (AOOI)

Référence de l'avis d'appel d'offres : AAON N°005/MS/AISEM/PRMP/SP du 30 juillet 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le lundi 09 décembre à 15h10 minutes, dans la salle de réunion de l'Agence des Infrastructures Sanitaires, des Equipements et de la Maintenance (AISEM), la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°0967/MS/AISEM/PRMP/SA du 05 septembre 2024.

Présidente : Bernice A. Grâce HODONOU, Personne Responsable des Marchés Publics de l'AISEM

Rapporteur : Nickanor J. SEGBO, Assistant de la Personne Responsable des Marchés Publics ;

Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
DAF/AISEM	Célestin S. AHLONSOU	Représentant DAF AISEM	Avec voix délibérative
DO/AISEM	Yacinthe H. AFFODJETO	C/SIS/DO	Avec voix délibérative
Coordination du programme / AISEM	Éric Remy GANGNIAHOSSOU	Coordonnateur de programme	Avec voix délibérative
DGCH/MCVTDD	Achille GOGAN	Représentant DGCH	Avec voix délibérative
Cabinet A2 Agence d'Architecture	Gisèle VIGNON	Architecte	Avec voix délibérative
Cabinet A2 Agence d'Architecture	Lionel NOUDJENOUME	Architecte	Avec voix délibérative

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot unique	**Intitulé :** Construction du Centre National Hospitalier et Universitaire de Psychiatrie (CNHUP) à Allada.
Procédures	
Mode de passation	Appel d'Offres Ouvert International (AOOI)
Justification	Non applicable
Référence de l'organe de contrôle	Non applicable
Soumissionnaire(s)	
- **Groupement EBM / EIBTP** - **SOTEMA GROUPE** - **Groupement RETEL/ RCB** - **Groupement SCACU / FARATEC** - **CICO SA** - **MAGAFI**	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
Groupement EBM / EIBTP	Le soumissionnaire a fourni un Détail Quantitatif et Estimatif dont le « récapitulatif » est signé, cacheté mais pas daté. De plus, la pièce « Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté » présentée n'est pas conforme au modèle type, il y manque le paragraphe « * nous engageons, en notre nom propre, au nom de notre société et de nos préposés, [Insérer, en cas de sous-traitance : « ainsi qu'au nom de nos sous-traitants »], à nous abstenir de toute pratique liée à la corruption active et ou passive dans le cadre de ce marché : ». Enfin, les pièces jointes à l'accord de groupement fourni ne permettent pas d'apprécier la légitimité des signataires. Pour l'entreprise EBM, entreprise de droit Tunisienne, il est fourni une pièce rédigée

	entièrement dans une langue parlé en Tunisie sans traduction française à la suite de l'intercalaire « Registre de commerce ». Cette présentation de pièce est en contradiction avec la clause 10 des Instructions aux Candidats qui précise : « 10.1 L'offre, ainsi que toute la correspondance et tous les documents concernant la soumission, échangés entre le candidat et l'Autorité contractante seront rédigés en langue française. Les documents complémentaires et les imprimés fournis par le candidat dans le cadre de la soumission peuvent être rédigés dans une autre langue à condition d'être accompagnés d'une traduction en langue française par un organisme habilité qui fera foi. »
SOTEMA GROUPE	Le soumissionnaire a fourni un Bordereau des Prix Unitaires (BPU) incomplet. En effet, le BPU du bâtiment « BATIMENT F : SERVICE PSYCHOTHERAPIE & HOSPI ADULTES - LOT 1 » et « BATIMENT O : PRODUCTION EAU DE JAVEL - LOT 2 » et celui « VRD ELECTRICITE » ne se retrouve pas dans son offre.
Groupement RETEL/ RCB	Le soumissionnaire a fourni la pièce Accord du groupement non valide, la pièce Confirmation écrite habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat non valide ainsi que les pièces Bordereau des Prix Unitaires (BPU) et Détail Quantitatif et Estimatif (DQE) non valide. En effet, le signataire de l'Accord de groupement, sieur BAKIR Ahmed, n'est pas celui indiqué sur le registre de commerce, sieur BEKIR Ahmed. Il en est de même que pour la confirmation écrite habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat, sieur BAKIR Ahmed Ben Ezzedine au lieu de

	BEKIR Ahmed sur le registre de commerce. De plus les pièces Bordereau des Prix unitaires (BPU) et Détail quantitatif et estimatif (DQE) sont signés par le sieur BAKIR Ahmed au lieu du sieur BEKIR Ahmed indiqué sur le registre de commerce. En application de la décision N°2024-053/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRH/SA du 07 mai 2024 de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) qui a confirmé que la différence de nom avec celui inscrit dans le registre de commerce est une non-conformité et en application du nota bene de l'annexe A-1-1 qui précise que « la non-production ou la non-conformité de ces pièces, entraîne le rejet de l'offre », l'offre du soumissionnaire Groupement RETEL/RCB a été écartée.
CICO SA	Le soumissionnaire a fourni un Bordereau des Prix Unitaire incomplet. En effet, le BPU GALERIE (CIRCULATIONS COUVERTES) - LOT 1 ne se retrouve pas dans son offre.
MAGAFI	Le montant de l'offre est plus élevé que celui de l'offre économiquement la plus avantageuse.
Attributaire	
Nom	**Groupement SCACU / FARATEC**
Montant proposé HT	4 675 44 130 FCFA
Montant évalué (corrigé) HT	5 125 718 512 FCFA
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Construction du Centre "National Hospitalier et Universitaire de Psychiatrie (CNHUP) à Allada.
Montant HT	5 125 718 512 FCFA
Montant TTC	6 048 347 844 FCFA
Délai d'exécution	Dix-huit (18) mois

Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT	
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT	
Autres	NEANT	

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant HT (F CFA)	Montant TTC (F CFA)
Travaux de construction du Centre National Hospitalier et Universitaire de Psychiatrie (CNHUP) à Allada.	**Groupement SCACU-FARATEC**	**5 125 718 512**	**6 048 347 844**

Le Président a clôturé la séance 17 heures 30 minutes.

Fait à Cotonou, le 09 décembre 2024

Ont signé :

La Présidente

Bernice A. Grâce HODONOU

Le Rapporteur

Nickanor J. SEGBO

Les membres

Célestin AHLONSOU

Éric Remy GANGNIAHOSSOU

Achille GOGAN

Yacinthe H. AFFODJETO

Gisèle VIGNON

Lionel NOUDJENOUME

MAIRIE AGBANGNIZOUN
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

BP : 36 Agbangnizoun
Tél : .....
Email : mairie_agbangnizoun@yahoo.fr

MARCHE DE TRAVAUX

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis d'appel d'offres n°12B/16/MC-AGZ/SE/PRMP-APM-SPMP/2024 du 20/11/2024

Objet : Travaux de reprofilage, de rechargement et de construction d'ouvrages : Lot 1 : Travaux de reprofilage et de rechargement de 09,3 km Axe 1 : Agbangnizoun-Gbozoun1-Sahèhouin-Kèkèholi (03,8 km); Axe 2: Maison Dègbè-magasin de stockage (0,5 km); Axe3: carrefour kpléli-CEG Dily (3 km) Axe4: EPP Mignonhito-Scierie Abodé-Tanvè (2 km); lot 2: Travaux de construction d'un ouvrage de franchissement sur la rivière "Gnigblakpa" dans l'Arrondissement de Sahè.

Source de financement : *FADeC Non affecté 2024 FADeC/2022 et 2023 Agriculture)*

Gestion : *2024*

Imputation budgétaire : *2331*

Accord de prêt : Néant

Commencé le 26 décembre 2024
Achevé le 26 décembre 2024

Décembre 2024

Scanné avec CamScanner

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : Appel d'Offres Ouvert National *n°12B/16/MC-AGZ/SE/PRMP-APM-SPMP/2024 du 20/11/2024* relatif aux travaux de reprofilage, de rechargement et de construction d'ouvrages :

Lot 1 : Travaux de reprofilage et de rechargement de 09,3 km Axe 1 : Agbangnizoun-Gbozoun1-Sahèhouin-Kèkèholi (03,8 km); Axe 2: Maison Dègbè-magasin de stockage (0,5 km); Axe3: carrefour kpléli-CEG Dily (3 km) Axe4: EPP Mignonhito-Scierie Abodé-Tanvè (2 km);

Lot 2 : Travaux de construction d'un ouvrage de franchissement sur la rivière "Gnigblakpa" dans l'Arrondissement de Sahè.

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National (AOON)

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 26 décembre à 12 heures, dans la salle du Secrétariat Permanent des Marchés Publics de la Mairie, sis dans le Bâtiment ''Centre informatique'', la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N° 12B/1050/MC-AGZ/SE/PRMP portant mise en place d'une Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres relatives aux travaux de reprofilage, de rechargement et de construction des ouvrages : Lot 1 : Travaux de reprofilage et de rechargement de 09,3 km Axe 1 : Agbangnizoun-Gbozoun1-Sahèhouin-Kèkèholi (03,8 km); Axe 2: Maison Dègbè-magasin de stockage (0,5 km); Axe3: carrefour kpléli-CEG Dily (3 km) Axe4: EPP Mignonhito-Scierie Abodé-Tanvè (2 km); lot 2: Travaux de construction d'un ouvrage de franchissement sur la rivière "Gnigblakpa" dans l'Arrondissement de Sahè:

- Président : YOLOU YACOUBOU Inoussa, Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la mairie d'Agbangnizoun
- Rapporteur : AWELE Charlotte, Secrétaire des Services Administratifs au Secrétariat Permanent des Marchés Publics (SPMP)
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Mairie AGBANGNIZOUN	BACHABI IMOROU Abdoulaye	Directeur des Services Techniques	Voix délibératoire
Mairie AGBANGNIZOUN	DOSSOU Bénit A. Eméfa	Assistante en Passation des Marchés Publics au SPMP	Voix délibératoire
Mairie AGBANGNIZOUN	GBAYE K. Judicaël Urbain	Directeur des Affaires Administratives et Financières	Voix délibératoire

Scanné avec CamScanner

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans les tableaux synthèses ci-après :

Lot N° 01	**Intitulé :** Travaux de reprofilage et de rechargement de 09,3 km Axe 1 : Agbangnizoun-Gbozoun1-Sahèhouin-Kèkèholi (03,8 km); Axe 2: Maison Dègbè-magasin de stockage (0,5 km); Axe3: carrefour kpléli-CEG Dily (3 km) Axe4: EPP Mignonhito-Scierie Abodé-Tanvè (2 km)
Procédures	
Mode de passation	**AOON**
Justification	**Montant HT**
	57 185 000 FCFA
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**NA**
Soumissionnaires	
- 'SOCIETE BUSSNESS CODE - OLOUWACHEY - NOUVELLE BAGUE - ENTREPRISE ETRACO - AVANNA A	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
'SOCIETE BUSSNESS CODE	Défaut de présentation de son offre. Non respect des dispositions des IC 22.1.
OLOUWACHEY	Pour n'avoir pas fourni : - la preuve de l'attestation du bilan de l'année 2023 par un expert-comptable, - la preuve de la certification de ladite attestation par la DGI, - la carte grise du Compacteur vibrant de 25 tonnes.
AVANNA A	Pour : - avoir fourni une confirmation d'immatriculation tenant lieu de carte grise provisoire du Togo N° 240000020915 de la niveleuse à l'entreprise MEHEZA BUSINESS qui date du 16/08/2024 dont la signature et le cachet de l'autorité administrative compétente ne sont pas lisibles ; - n'avoir pas fourni la pièce attestant l'achat de la niveleuse par l'entreprise MEHEZA BUSINESS qui

Scanné avec CamScanner

	lui a délivré une attestation de promesse de location d'une niveleuse ; - n'avoir pas fourni les preuves de possession du véhicule de liaison (Carte grise ou toutes autres pièces du véhicule).	
NOUVELLE BAGUE	Pour avoir été classé 4ème	
Attributaire		
Nom	ENTREPRISE ETRACO	
Montant proposé	64 174 300 FCFA TTC	
Montant évalué (corrigé)	67 478 300 FCFA TTC	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Travaux de reprofilage, de rechargement et de construction des ouvrages : Lot 1 : Travaux de reprofilage et de rechargement de 09,3 km Axe 1 : Agbangnizoun-Gbozoun1-Sahèhouin-Kèkèholi (03,8 km); Axe 2: Maison Dègbè-magasin de stockage (0,5 km); Axe3: carrefour kpléli-CEG Dily (3 km) Axe4: EPP Mignonhito-Scierie Abodé-Tanvè (2 km)	
Prix	**67 478 300 FCFA TTC**	
Délai d'exécution	**03 mois**	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Non Applicable	
Variante pris en compte (cas échéant)	Non Applicable	
Autres	Néant	

Lot N° 02	**Intitulé :** Travaux de construction d'un ouvrage de franchissement sur la rivière "Gnigblakpa" dans l'Arrondissement de Sahè
Procédures	
Mode de passation	**AOON**
Justification	**Montant HT**
	27.000.000 FCFA
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**NA**
Soumissionnaires	

Scanné avec CamScanner

- OLOWODJAYE
- GBETONNANBOUA ET FILS
- ETS WEKEDEME ET FILS
- OMNIUM CORPORATE SARL
- NOUVELLE BAGUE
- ETS ALA ET FILS
- DJLO GBENON TON BTP
- AVANNA A

Soumissionnaires écartés

Soumissionnaires	**Motifs**
OLOWODJAYE	**Pour:** -Avoir prévu dans son programme de mobilisation au point V, une autre entreprise ''ENTREPRISE WHENUKPO SARL'' qui se chargera de la mise en place de l'assurance et de la sécurité sur le chantier comme si OLOWODJAYE et 'ENTREPRISE WHENUKPO SARL étaient en groupement ; -N'avoir pas prévu le déploiement du conducteur des travaux dans son calendrier de mobilisation du personnel ; -Avoir présenté une méthode d'exécution qui ne cadre pas avec l'objet du marché. Par exemple l'entreprise : • prévoit la construction de caniveaux en béton armé recouverts de dalle continue ; • fait référence à l'objet du lot 1 ; • prévoit la mobilisation des charpentiers et des soudeurs ; • Conclusion : la méthode d'exécution proposée par l'entreprise ne parle pas de la construction d'un triple dalot (3x200x200) objet du présent marché -Avoir présenté, dans son organisation des travaux sur site, son entreprise comme étant un bureau d'étude et prévoit le recrutement d'un agent de santé pour donner des conseils au personnel de chantier sur les mesures de prévention contre le COVID-19. L'entreprise prétend s'assurer de l'état des lieux des bâtiments existants sur le site.

Scanné avec CamScanner

GBETONNANBOUA ET FILS	Pour défaut de présentation de son offre. Non respect des dispositions des IC 22.1.	
ETS WEKEDEME ET FILS	Pour défaut de présentation de son offre. Non respect des dispositions des IC 22.1.	
OMNIUM CORPORATE SARL	Pour défaut de présentation de son offre. Non respect des dispositions des IC 22.1.	
NOUVELLE BAGUE	Pour avoir été classé 3ème	
DJLO GBENON TON BTP	-Pour n'avoir pas prévu le déploiement du théodolite dans son calendrier de mobilisation du matériel ; -Pour avoir prévu la mobilisation d'un charpentier dans son calendrier de mobilisation du personnel ; -Car dans sa méthode d'exécution : • L'entreprise prévoit la construction de caniveau en béton armé recouvert de dalle continu alors que le dossier n'a pas prévu ce type d'ouvrage ; • L'entreprise n'a pas du tout abordé la construction du triple dalot (3x200x200) -Pour avoir prévu une organisation des travaux sur site non conforme car il n'a décrit uniquement que l'installation du chantier ; -Pour n'avoir pas prévu le véhicule de liaison dans la liste du matériel.	
AVANNA A	Pour avoir été classé 2ème	
Attributaire		
Nom	**ETS ALA ET FILS**	
Montant proposé	31.860.000 FCFA TTC	
Montant évalué (corrigé)	31.860.000 FCFA TTC	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Travaux de reprofilage, de rechargement et de construction des ouvrages : Lot 2 : Travaux de construction d'un ouvrage de franchissement sur la rivière "Gnigblakpa" dans l'Arrondissement de Sahè	
Prix	**31.860.000 FCFA TTC**	
Délai d'exécution	**03 mois**	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Non Applicable	
Variante pris en compte (cas échéant)	Non Applicable	
Autres	Néant	

Scanné avec CamScanner

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, le Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant
Lot 01 : Travaux de reprofilage et de rechargement de 09,3 km Axe 1 : Agbangnizoun-Gbozoun1-Sahèhouin-Kèkèholi (03,8 km); Axe 2: Maison Dègbè-magasin de stockage (0,5 km); Axe3: carrefour kpléli-CEG Dily (3 km) Axe4: EPP Mignonhito-Scierie Abodé-Tanvè (2 km).	ENTREPRISE ETRACO	67 478 300 FCFA TTC
Lot 2 : Travaux de construction d'un ouvrage de franchissement sur la rivière "Gnigblakpa" dans l'Arrondissement de Sahè	ETS ALA ET FILS	31.860.000 FCFA TTC

Le Président a clôturé la séance à 12heure 30 minutes.

Fait à Agbangnizoun, le 26 décembre 2024.

Le Président

Inoussa YOLOU YACOUBOU

Rapporteur

Charlotte AWELE

Les membres

Abdoulaye BACHABI IMOROU

Bénit A. Eméfa DOSSOU

Judicaël K. Urbain GBAYE

Scanné avec CamScanner



Rubrique

Avis d'attribution définitive

MAIRIE DE OUASSA-PEHUNCO
REPUBLIQUE DU BENIN

BP 01 PEHUNCO
Tél. 97 06 04 58
E-mail: mairiepehunco@mairie.bj

LA PERSONNE RESPONSABLE

DES MARCHÉS PUBLICS

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE

Autorité contractante : Commune de Péhunco

Gestion : 2024

Date d'approbation : 27/11/2024

Délai d'exécution : Trois (3) mois

A l'issue des procédures de passation des marchés relatifs à :

- Recrutement de deux cabinets pour l'établissement des plans de recollement de dix-neuf anciens lotissements dans le cadre de la clôture des anciens lotissements (lot 1)
- Recrutement de deux cabinets pour l'établissement des plans de recollement de dix-neuf anciens lotissements dans le cadre de la clôture des anciens lotissements (lot2)
- Recrutement d'un consultant pour la délimitation et la matérialisation de 30 sites de domaines publics (écoles et centre de santé publics) de la commune.

Les entreprises suivantes sont respectivement attributaires des marchés : **BERGEPO SARL, TOPO STAR et CRCO BTP**

La personne responsable des marchés publics de la commune de Péhunco porte à la connaissance de tous que ces entreprises sont définitivement retenues pour l'exécution des travaux.

DEPARTEMENT DE L'ATACORA
LA PRMP
COMMUNE DE PEHUNCO

Nazir ALLAGBE ISSA